

## **For Gold SALE AND PURCHASE AGREEMENT (SPA)**

### **Garanties : Lettre de garantie de paiement « Admin Hold »**

Banque

Instrument : Lettre de garantie de paiement « Admin Hold » de (XXX) kg, (Exemple de texte ci-joint : Annexe 1 sur le compte bancaire désigné du VENDEUR avec une validité d'un (1) an + un (1) jour à compter de la date d'émission, et avec une valeur mutuellement convenue entre les PARTIES sur la base de la quantité de la première transaction, de la date du prix d'achat et de la Commission.

#### **PROCÉDURES**

##### **AVIS IMPORTANT :**

Ce SPA est sensible au temps. Si le VENDEUR n'exécute pas et ne transmet pas ce SPA à l'ACHETEUR dans les cinq (5) jours ouvrables suivant sa réception, ce SPA sera considéré comme nul et non avenue sans autre préavis à moins qu'il ne soit prolongé par écrit entre le VENDEUR et l'ACHETEUR.

a. L'ACHETEUR et le VENDEUR signeront et scelleront ce SPA en contreparties simultanément, et échangeront des copies.

b. L'ACHETEUR et le VENDEUR concluront la transaction sur la base des procédures décrites ci-dessous :

- Après avoir signé ce SPA, les deux parties déposeront l'accord avec leur banque et échangeront la carte de visite du responsable pour terminer le processus de retenue administrative.
- Le responsable de la banque du vendeur enverra un e-mail au responsable de la banque de l'acheteur et demandera de placer le fonds en retenue administrative en faveur de son client en mentionnant le numéro de référence de l'accord.
- Le responsable de la banque de l'acheteur contactera l'acheteur pour obtenir son approbation pour placer le fonds en retenue administrative en faveur du vendeur, puis placera le fonds en retenue administrative et partagera la copie par e-mail au responsable de la banque du vendeur.
- Le responsable de la banque du vendeur informera le vendeur de la réception de la lettre de retenue administrative pour procéder à la transaction de (XXX) kg par mois.

a. Le VENDEUR doit entamer la procédure de livraison de l'envoi à la destination de l'ACHETEUR dans un délai maximum de deux (2) semaines après réception de la retenue administrative sur son compte bancaire.

b. L'acheteur et le vendeur/représentant doivent ensuite accompagner la cargaison de l'envoi à la raffinerie désignée par l'ACHETEUR pour le FAR (rapport d'analyse final).

c. Après examen et acceptation mutuelle du certificat de rapport d'analyse final, le VENDEUR émettra la facture commerciale finale à l'ACHETEUR. L'or restera sous la garde de la raffinerie jusqu'à ce que le certificat de propriété soit transféré au nom de l'ACHETEUR.

d. Dans les trois (3) jours ouvrables bancaires, l'ACHETEUR transférera le montant convenu de l'expédition moins la remise et la commission convenues sur le compte bancaire désigné par le VENDEUR et, dès réception, le VENDEUR transférera le certificat de propriété au nom de l'ACHETEUR.

e. Toutes les tranches ultérieures seront basées sur la même procédure, jusqu'à ce que la quantité convenue mentionnée dans le présent SPA soit atteinte.

f. La retenue administrative ne sera émise qu'une seule fois en fonction de la quantité de l'expédition, (XXX) kg.

g. L'engagement de retenue administrative restera auprès de la banque du VENDEUR pendant une période d'un (1) an et un (1) jour.

h. L'ACHETEUR devra annuler l'engagement ADMIN HOLD quinze (15) jours avant la date d'échéance, et ce UNIQUEMENT après la dernière transaction de livraison du contrat effectuée.

### **L'ADMINISTRATEUR RETENU LE VERBIAGE APPROUVÉ**

Nous, xxxxxxxxxxxxxxxx, situé à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx représenté par les dirigeants soussignés, confirmons par la présente, avec l'entière responsabilité bancaire et la responsabilité au nom de notre précieux client xxxxxxxxxxxxxxxx avec des fonds en espèces d'un montant de cinq cents millions USD seulement (5xxxxxxxxx USD sur le compte numéro xxx45678900000.

Lesdits fonds sont bloqués et réservés en faveur du numéro de référence de transaction (xxxxxxxxxxxxx) entre notre client (xxxxxxxxxxxxx) et votre client xxxxxxxxxxxxxxxx numéro de compte : xxx45678900000 et ne seront pas modifiés, altérés, amendés ou mis en gage pendant une période de trois cent soixante-cinq (365) jours + trente (30) jours à compter de la date de cette transmission et peuvent être reconduits et prolongés.

Nous confirmons par la présente de manière irrévocable que ces fonds sont présentés comme étant des fonds bons, propres et clairs, exempts d'origine criminelle et gagnés légalement.

Ces fonds sont gratuits de tout privilège et charge de toute nature et sont librement disponibles pour le bénéficiaire nommé dans les présentes.

Nos clients donnent par la présente autorité aux vendeurs pour obtenir les références bancaires habituelles. Cordialement

Pour et au nom de :

Responsable

Nom Nom

Titre Titre

Signature Signature